

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal de la commune d'Eaux-Puiseaux

Séance du 24 octobre 2022

Le vingt-quatre octobre deux mil vingt-deux, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 17 octobre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'EAUX PUISEAUX sous la présidence de Monsieur Christophe Louault, Maire.

Présents: Christophe LOUAULT, Pierre JACQUIET, Aurélien RAOULT, Yves PHILIPPE, Michèle CORNIAUX, Fabienne KUCHARSKY, Philippe CHANAL, Ysabel PLUSQUELLEC.

Pouvoir: de Catherine POURTIER donné à Ysabel PLUSQUELLEC
de Théo HOTTE donné à Christophe LOUAULT

Absent : Laurent MATHIRON

Secrétaire de séance : Yves PHILIPPE

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal du dernier conseil municipal.

Frais scolaires des écoles d'Auxon

Vu la délibération du Conseil Municipal d'AUXON en date du 5 avril 2022, fixant à 872,49 euros par élève, le montant de la participation aux dépenses de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires d'AUXON.

Compte tenu du nombre de 22 élèves d'Eaux Puiseaux qui fréquentent les écoles d'AUXON pendant l'année scolaire 2021-2022.

Après délibération, le Conseil Municipal,

ACCEPTE de participer aux dépenses scolaires d'AUXON pour l'année scolaire 2021-2022 à hauteur de 872,49 € par élève soit une somme totale de **19 194,78 €**.

AUTORISE le Maire à signer le mandat de dépense correspondant.

Forêt – bois façonné en Assistance Technique à Donneur d'Ordre des parcelles 38, 39 et 40

Après délibération, le Conseil Municipal,

ACCEPTE la proposition de l'ONF de faire façonner environ 275 m³ de bois d'œuvre dans les parcelles 38-39-40 avant la replantation des parcelles de bois scolyté.

RETIENT l'ONF en tant qu'assistant technique à donneur d'ordre (ATDO).

DIT que la commune aura à régler les frais d'exploitation aux prestataires.

AUTORISE l'ONF à prélever 1% du montant de la vente des produits commercialisés dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement pour frais de gestion, pour toutes les essences sauf pour le chêne.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif au dossier.

Forêt – emprunts pour travaux de reboisement et création de route forestière

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la route forestière des plains et de plantation dans les parcelles de bois scolyté et dans l'attente du versement des subventions accordées et de la TVA, il convient de contracter un prêt relais de 120.000 € et un prêt de 50.000 € pour le reste à charge communal.

Après avoir pris connaissance des différentes offres, le Conseil Municipal après en avoir délibéré

DECIDE de contracter auprès du CREDIT MUTUEL,

- un prêt relais de la somme de 120.000 € au taux fixe de 2,05% sur une durée de 2 ans
- un prêt de la somme de 50.000 € au taux fixe de 2,44% sur une durée de 10 ans

AUTORISE le Maire à signer les contrats et l'habilite aux opérations qui y sont prévues.

Installation d'écluses aux extrémités de la RD374

Après l'expérimentation concluante de l'installation temporaire d'écluses permettant de réguler la vitesse aux deux extrémités de la RD 374 et après délibération, le Conseil Municipal,

ACCEPTTE le projet d'installation d'écluses aux deux extrémités de la RD 374,

DEMANDE l'étude de l'installation d'un mini-giratoire dans le carrefour de la Grande rue, rue de l'église, rue de la Fontaine,

AUTORISE le Maire à faire les demandes d'aide auprès du département pour 25% et de l'état au titre de la DETR pour 40%,

Repas organisés par la commune

Dans le cadre des repas organisés par la commune permettant de rassembler la population (repas des sages, repas du 14 juillet ...), après délibération, le Conseil Municipal,

DECIDE d'appliquer la gratuité pour les ayants-droits

ACCEPTTE l'accueil de leurs invités

DIT que la commune réglera l'ensemble des repas, ayants-droits et invités, au traiteur et

AUTORISE l'encaissement des paiements des invités en contrepartie

Bilan des commissions :

Animation : la cérémonie d'hommage aux Garibaldiens fut une réussite

Eau :

- le niveau d'eau de la source bien qu'en baisse est encore correct, il est à noter qu'il faut 3 semaines pour noter une remontée après les pluies
- Un schéma directeur à l'échelon départemental est en cours de réalisation par le SDDEA afin de recenser l'état des nappes, les interconnexions et les moyens d'actions, l'étude sera financée à 80%

SDEA : il est demandé une restriction énergétique commune à toutes les collectivités, une réflexion communale doit être menée prochainement

Environnement :

- la dernière action « Nettoyons le Nature » a mobilisé uniquement 2 personnes
- pour la décoration de Noël, idée d'acheter des sapins avec racines pour les réutiliser chaque années

Questions diverses :

- l'hôtel « Est Garden » est définitivement fermé depuis fin septembre
- une procédure pénale est en cours suite aux morsures d'un chien du village sur passants
- proposition que chaque foyer nettoie devant sa porte comme cela se fait dans bon nombre de communes rurales
- inauguration de la route forestière « Voie des Bordes » le 4 novembre
- cérémonie du 11 novembre à 12h

**Les questions à l'ordre du jour étant épuisées,
le Président clôt la séance à 20h.**